

23.05.2003 – 13:19 Uhr

BBT: Places d'apprentissage : la Confédération finance de nouveaux réseaux d'entreprises formatrices

Berne (ots) -

La Task Force « Places d'apprentissage 2003 », mise sur pied par le conseiller fédéral Joseph Deiss, estime, sur la base des estimations mensuelles cantonales, que la situation actuelle sur le marché des places d'apprentissage est stable. 14 cantons (15 le mois précédent) jugent la situation stable et 10 cantons (contre 9 il y a un mois) la considèrent comme tendue mais pas dramatique. Dans le canton de Zurich, le net recul de l'offre (-1000) a pu être partiellement compensé par la création de 300 nouvelles places d'apprentissage. La Task Force soutient l'engagement de moyens financiers destinés à la création ciblée de places d'apprentissage, à la constitution de réseaux d'entreprises formatrices et à la mise en œuvre de mesures complémentaires au niveau des cantons dans le marketing des places d'apprentissage.

Presque tous les cantons affichent un nombre suffisant de places d'apprentissage vacantes dans les professions artisanales, notamment dans les métiers du bâtiment et ceux qui y sont liés ainsi que dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Ce sont avant tout les entreprises des arts et métiers comme les menuiseries, les boucheries ou les entreprises de peinture en bâtiment qui recherchent encore activement des apprentis. Ces entreprises proposent certes des formations bien établies, mais qui sont moins demandées par les jeunes en ce moment. C'est la raison pour laquelle la Task Force apporte son soutien, en vue du Concours mondial des Métiers 2003 qui se déroulera à la mi-juin à St-Gall, à la campagne nationale de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) pour la promotion de l'image de marque des professions des arts et métiers et de l'industrie.

Il manque presque dans tous les cantons des places d'apprentissage dans le secteur des services principalement. La tendance négative se poursuit, avec toutefois des différences régionales, dans les professions commerciales, dans les professions techniques de haut niveau et dans l'informatique aussi. La Task Force a donc approuvé, le 21 mai 2003, plusieurs mesures de l'OFFT pour une création ciblée et à court terme de places d'apprentissage.

L'intervention de promoteurs de places d'apprentissage est pleine d'avenir. Il s'agit de personnalités connues de l'économie régionale qui mettent à profit leur réseau de relations pour encourager les entreprises à créer des places d'apprentissage supplémentaires. Ces promoteurs de places d'apprentissage sont déjà à l'œuvre.

De nouvelles places d'apprentissage doivent aussi voir le jour grâce à la constitution de réseaux d'entreprises formatrices. Des entreprises unissent leurs forces en faveur de la formation des apprentis. Différentes actions de marketing visent en outre le ralliement des entreprises à la cause des apprentis, notamment avec l'ouvrage « Le marketing de la formation professionnelle », un recueil de méthodes de création de places d'apprentissage qui ont fait leurs preuves. Une autre activité de la Task Force consiste à présenter aux entreprises, lors de réunions d'information, l'étude publiée au printemps 2003 « Coût et bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses ». L'étude évalue, chiffres à l'appui, la rentabilité de la formation des apprentis pour les entreprises.

Les résultats du baromètre des places d'apprentissage, l'estimation annuelle effectuée par l'OFFT de la situation sur le marché des places d'apprentissage, seront disponibles le 6 juin. En août 2003,

au début des apprentissages, la Task Force fera le bilan de l'évolution des contrats d'apprentissage conclus et elle prendra d'autres mesures le cas échéant.

Pour de plus amples renseignements :

Ursula Renold, directrice suppléante de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), tél. 031 323 76 12, ursula.renold@bbt.admin.ch

Helen Stotzer, Communication, OFFT, tél. 031 322 83 63, helen.stotzer@bbt.admin.ch

Internet : www.bbt.admin.ch // (Dossier : Task Force Places d'apprentissage 2003)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100463347> abgerufen werden.